

## APPEL REGLEMENTAIRE

**AUDITION DU 24 AVRIL 2018**

**RELEVÉ DE DÉCISION**

Composition de la Commission d'Appel de la Ligue (en visioconférence) :

Présents : D. MIRAL (Président), P. MICHALLET (secrétaire), S. ZUCHELLO, C. MARCE, A. DOS SANTOS, A. CHENE, JC VINCENT, M. GIRARD, B. CHANET, R. AYMARD, L. LERAT.

Assiste : A.PICARDAT, juriste.

*DOSSIER N°49 R : Appel du FC CHERAN en date du 4 avril 2018 contestant la décision de la Commission d'Appel du District de Haute-Savoie Pays de Gex en date du 22 mars 2018, ayant infirmé la décision de première instance et donné match à jouer.*

*Rencontre : Seniors D1 du 17/12/2017 : CLUSES SCIONZIER FC 2 / CHERAN FC 1*

**La Commission Régionale d'Appel :**

- **Confirme la décision de la Commission d'Appel du District de Haute-Savoie Pays de Gex prise le 22 mars 2018,**
- **Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du F.C. CHERAN.**

**ATTENTION** : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par courrier ultérieurement.